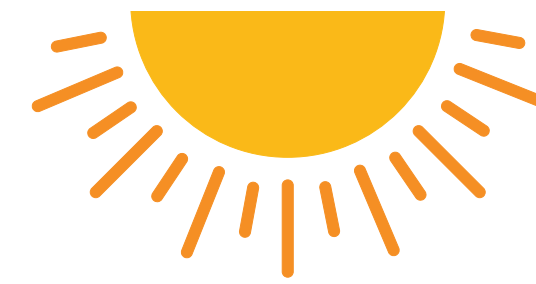


LA CHALEUR NUIT ET TUE LES TRAVAILLEURS À L'INTÉRIEUR *comme à* L'EXTÉRIEUR



SIGNES PRÉCOCES DE STRESS THERMIQUE



Déshydratation
(avoir soif)



Crampes
musculaires



Éruptions cutanées
provoquées par la chaleur



Confusion

ÉPUISEMENT PAR LA CHALEUR



Maux de tête



Nausées



Vertiges



Faiblesse



Irritabilité



Transpiration
abondante



Diminution du
débit urinaire

COUP DE CHALEUR



Peau rouge,
chaude et sèche



Température
corporelle élevée



Confusion



Évanouissement



Convulsions

Les maladies dues à la chaleur s'aggravent rapidement. Faites attention et réagissez rapidement aux premiers signes de stress thermique. Appelez immédiatement le 911 si une personne présente des symptômes d'épuisement par la chaleur ou de coup de chaleur.

Les employeurs sont légalement tenus de fournir un lieu de travail sûr en vertu de la clause d'obligation générale de l'OSHA. Collaborez avec vos collègues pour signaler les situations dangereuses liées à la chaleur et exiger des conditions sûres.

Si votre employeur refuse de vous fournir un lieu de travail sûr ou vous menace de représailles, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'OSHA en ligne, par courrier électronique ou en appelant le 800-321-6742 (OSHA).

La ligne d'assistance téléphonique pour les travailleurs de WNYCOSH est disponible
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au (716) 206-3550

